

Les Dauphins Dacquois



Boîte postale : Espace de la vie associative et Citoyenne

9, Rue de Borda

40100 DAX

Association n° 0401104968 créée le 13 avril 1999, affiliation FFESSM : 02400241



Activités :

- Baptêmes, Formations N1, N2, N3, N4 et préparation initiateur.
- Sorties en Mer organisées toute l'année.
-

Entraînement :

- Centre aquatique AQUAE le mardi de 20h à 22h (hors vacances scolaires)

Cotisations :

- Adultes : 110 €
- Jeunes (de 16 ans à 18 ans) : 90 €
- Enfant (moins de 16 ans) : 80 €

Le prix de la cotisation comprend la licence à la FFESSM ainsi que la formation aux différents niveaux de plongée. Pour les débutants le passeport et le carnet de plongées sont fournis gratuitement.

Nous rappelons que pour le niveau 1, il faut 4 plongées en mer validées (plongée à partir de 14€ - carte de 10 plongées 125€). La carte CMAS, elle, vaut 12€ (carte de votre diplôme).

Pour les enfants de moins de 14 ans il est conseillé de faire une visite médicale chez un médecin fédéral, et un ORL pour la 1ère inscription- pour connaître ces médecins, contactez-nous.

Tout certificat médical devra être fait sur un imprimé officiel (voir site du club ou page suivante).

Il est possible de prendre une assurance complémentaire.

La cotisation du club permet l'accès aux activités du club (piscine, plongées mer, formation, ...) jusqu'à fin septembre uniquement, au-delà, il faudra renouveler son inscription, avec un nouveau certificat médical.

Vous avez la possibilité de tout payer par **virement bancaire** en indiquant nom et motif dans le libellé RIB fourni à la fin du dossier

Renseignement : David : 06-09-01-44-33

Email : dauphins.dacquois@free.fr

Site Internet : <https://www.dauphinsdacquois.fr>

Sur ce site internet, vous trouverez toutes les informations du club

(dates de plongées, inscriptions aux plongées, ...)

Les Dauphins Dacquois



Boîte postale : Espace de la vie associative et Citoyenne

9, Rue de Borda

40100 DAX

Association n° 0401104968 créée le 13 avril 1999, affiliation FFESSM : 02400241



Inscription saison 2021-2022

Dossiers complets uniquement

1. Fiche d'inscription (Pour les mineurs, fournir une autorisation parentale – voir page suivante)

Prénom : Nom :

Adresse :

CP : Ville : Portable :

Profession :

Courriel :

Né(e) le A :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Niveau actuel : plongée apnée

Formation souhaitée pour la saison (cocher la ou les cases de votre choix)

Plongée : exploration N1 N2 N3 N4 Initiateur Nitrox TIV RIFAP

Apnée

Je souhaite m'impliquer dans la vie du club et participer à :

Matériel / Gonflage Organisation de sorties Animations (soirées, baptêmes)

Ne sais pas mais est volontaire Autres :

2. Certificat médical (voir page suivante)

Obligatoirement rédigé sur le formulaire fédéral et postérieur au 1^{er} août 2020. **Fournir une copie et conserver l'original.**

3. Règlement de la cotisation, licence et assurance complémentaire facultative

La FFESSM propose une assurance complémentaire individuelle facultative. Si vous ne souhaitez pas y souscrire, nous vous invitons à demander une attestation à votre assureur pour la pratique de la plongée sous-marine avec scaphandre

Cotisation

Adulte (18 ans et +)	Etudiant (16 à 18 ans)	Jeune (12 à 16 ans)	Courtoisie (1)
110 € <input type="checkbox"/>	90€ <input type="checkbox"/>	80€ <input type="checkbox"/>	50 € <input type="checkbox"/>

Assurance (2)

A prendre par vous-même sur le site de la FFESSM
<input type="checkbox"/>

(1) Uniquement pour la licence et l'assurance : pas d'accès bassin, pas de formations, pas de sorties

(2) L'assurance incluse dans la licence est du type responsabilité civile. L'assurance complémentaire concerne l'assurance individuelle et les garanties d'assistance. Les catégories correspondent aux montants des indemnités (capital en cas de décès, en cas d'invalidité, frais de recherche en mer, ...). Renseignez-vous auprès de votre assureur pour savoir s'il prend en charge ce type de garanties.

L'enregistrement de votre adresse e-mail et son utilisation nécessitent votre accord. Dans le cadre de ses activités, le club est amené à diffuser des photographies sur son site internet et sa page Facebook. Vous pouvez vous opposer à la diffusion de votre image : Je n'autorise pas la diffusion de mon image.

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du club ainsi que du code du sport relatif à la pratique de la plongée sous-marine et de la note d'information sur les assurances (documents à disposition sur simple demande et consultables sur le site) et m'engage à les respecter.

Fait à le Signature :

Rappel : aucune licence ne sera délivrée sans un certificat médical.
Ce certificat sera valable 1 an et devra couvrir la saison complète de plongée.

Les Dauphins Dacquois



Boîte postale : Espace de la vie associative et Citoyenne

9, Rue de Borda

40100 DAX

Association n° 0401104968 créée le 13 avril 1999, affiliation FFESSM : 02400241



Inscription saison 2021-2022

Autorisation parentale

Je soussigné (nom, prénom) :

Agissant en qualité de : Père Mère Tuteur

Autorise (nom, prénom)

A pratiquer l'activité (préciser) :

A participer à la manifestation suivante :

formation N1 ou formation enfant : Plongée en mer *

Fait à Le / /

Signature :

***Lors des plongées en mer, l'enfant doit être accompagné par un de ses représentants légaux**

RIB

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussigné(e) Docteur,

Exerçant à,

Rayez la mention inutile*

médecin,

généraliste*

du sport*

fédéral* n° :

diplômé de médecine subaquatique*

autre* :

Certifie avoir examiné ce jour :

NOM :

Né(e) le :

Prénom :

et ne pas avoir constaté, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable à la pratique :

de l'ensemble des activités subaquatiques **EN LOISIR**

Ou bien seulement (cocher) : DES ACTIVITÉS DE PLONGÉE EN SCAPHANDRE AUTONOME
 DES ACTIVITÉS EN APNÉE
 DES ACTIVITÉS DE NAGE AVEC ACCESSOIRES

de la ou des activité(s) suivante(s) **EN COMPÉTITION** (spécifier en toute lettre) :

Pour mémoire les particularités suivantes nécessitent un certificat délivré par un médecin fédéral, du sport ou qualifié :

- TRIMIX Hypoxique
- APNÉE en PROFONDEUR > 6 mètres en compétition
- Pratique HANDISUB
- Reprise de l'activité après accident de plongée

NOMBRE DE COCHÉE(S) (obligatoire) :

Remarque(s) et restriction(s) éventuelle(s) (en particulier pour l'encadrement en plongée subaquatique...) :

Un certificat est exigible toutes les 3 saisons (si renouvellement sans discontinuité de la licence) pour les disciplines : Nage avec Palmes, Nage en Eau Vive, Tir sur Cible, Hockey Subaquatique, Apnée jusqu'à 6 mètres. Pratique de l'activité jusqu'à expiration de la licence. **Un certificat est exigible tous les ans** pour la pratique de la Plongée Subaquatique (Plongée en Scaphandre en tous lieux et en Apnée au-delà de 6 mètres).

Sauf en cas de modification de l'état de santé ou d'accident de plongée, qui suspend la validité de ce certificat.

Il est remis en main propre à l'intéressé ou son représentant légal.

Pour consulter la liste des contre-indications à la pratique des activités subaquatiques fédérales et les préconisations de la FFESSM relatives à l'examen médical, disponibles sur le site de la Commission Médicale et de Prévention Nationale : <http://medical.ffessm.fr>

Fait à :

Signature et cachet :

date :